

Relations UE/Israël - produits des colonies

23 février 2012



Le Parlement européen a adopté vendredi dernier une résolution demandant le remplacement de l'Arrangement technique (2005) établi entre Israël et l'UE « par un mécanisme simple, efficace et fiable ». Selon cet « arrangement » les exportateurs israéliens doivent apporter la preuve du lieu précis de production et ajouter le code postal, afin de pouvoir demander un tarif préférentiel. Or, en pratique, comme le dit la résolution, « les autorités douanières, malgré tous leurs efforts, ne sont en mesure de vérifier et de contrôler ni toutes les preuves d'origine ni le contenu de tous les envois provenant d'Israël qui sont importés au titre du régime préférentiel dans l'Union ».

Voir ici le texte de la résolution. <http://www.europarl.europa.eu>

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Relations-UE-Israel-produits-des-colonies>